



Arret du versement de la pension alimentaire

Par **Marine Dumas_old**, le **11/09/2007 à 11:04**

bonjour, rnje voudrais savoir comment faire arreter le versement de la pension alimentaire que me verse mon pere. rnll a actuellement des problemens financiers. je souhaite renoncer a cette pension. rnquelles sont les demarches a faire. rnmerci.

Par **ly31**, le **12/09/2007 à 13:47**

Bonjour, rn rnC 'est Monsieur le Juges des Affaires Familiales qui a prit la décision de faire effectuer par votre père le versement d'une pension alimentaire de X euros par mois rn rnCependant, je pense que si vous souhaitez renoncer au versement de cette pension alimentaire, que vous devez envoyer un courrier en "A.R." au JAF qui a statué sur le jugement de divorce de vos parents, en lui expliquant les raisons du refus de la pension alimentaire versée par votre père rn rnJe vous souhaite bon couragern rnly31